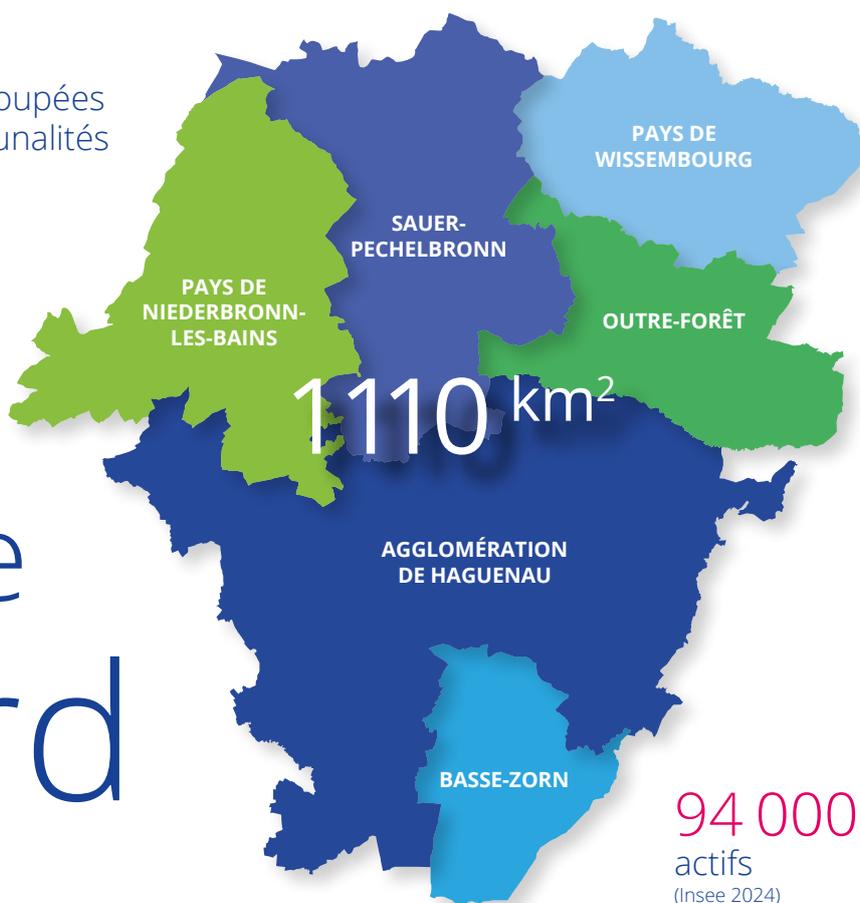


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

105
communes regroupées
en 6 intercommunalités

192 000
habitants
(Insee 2024)

L'Alsace du Nord



90 000
logements
(Insee 2020)

74 000
emplois
(15% du Bas-Rhin, Adira 2023)

4,8%
taux de chômage
(4^e trimestre 2023)

94 000
actifs
(Insee 2024)

sommaire

Edito	3
Les rencontres annuelles	4/5
Actualité des instances du PETR	6/7
Le SCoT de l'Alsace du Nord et le SRADDET de la région Grand Est	8/9
Le conseil de développement	10
Le déploiement d'une plateforme de covoiturage	11
La conférence des maires	12
Le service public de conseil pour la performance énergétique de l'habitat	13
La transition écologique	14/15
Au boulot et à l'école, j'y vais autrement !	15

Édito

2023 a été une année dense pour le PETR et ce rapport d'activité est l'occasion de revisiter ces 12 mois d'action, de mesurer le chemin parcouru et de saluer celles et ceux qui nous permettent d'avancer au quotidien.

La rénovation énergétique joue un rôle central dans la lutte contre le dérèglement climatique. Avec plus de 80 000 résidences principales en Alsace du Nord, l'Espace France Rénov' trouve toute son utilité au regard des objectifs ambitieux tant au niveau national que local à travers notre Plan climat. Ainsi, en 2023, près de 1000 ménages d'Alsace du Nord ont pu être accompagnés.

La mobilité est un enjeu majeur d'attractivité et le covoiturage constitue une solution complémentaire pour les trajets ne disposant pas de desserte performante en transports collectifs. Aussi, en septembre dernier, nous avons inauguré une plateforme territoriale de covoiturage avec Klaxit, fusionnée depuis avec BlaBlaCar Daily. Si la dynamique est désormais enclenchée, des actions ciblées en entreprises devront être menées pour massifier les trajets et rendre l'application encore plus attractive.

Le PETR, c'est aussi **l'aménagement du territoire** à travers le schéma de cohérence territoriale -SCoT- dont la révision suit son cours au gré des textes législatifs et réglementaires. L'effort à produire pour moins et mieux consommer le foncier impose une rupture franche dans la façon d'urbaniser, non seulement par la densification des opérations d'aménagement (habitat et zones d'activité économique), mais également par un renouvellement accru du foncier, en privilégiant l'aménagement des espaces déjà artificialisés (friches industrielles, logements sous-utilisés, zones d'activité en déclin).

Je tiens à remercier tout particulièrement les six intercommunalités fondatrices du PETR, car aucune action ne serait possible sans elles. Je remercie également nos partenaires, ainsi que tous ceux qui prennent part aux différents projets. C'est l'addition de toutes ces volontés qui donne au PETR sa dimension opérationnelle pour faire avancer l'Alsace du Nord dans le bon sens.

Alors que nous dressons le bilan de l'année 2023, c'est avec autant d'énergie, de conviction et un engagement sans faille que le PETR de l'Alsace du Nord aborde 2024.

Bonne lecture et au plaisir de porter encore de nombreux projets à vos côtés !

Claude STURNI
Président du PETR de l'Alsace du Nord



Samedi 15 octobre 2023 à Walbourg

Rencontres annuelles de l'Alsace du Nord

L'eau : notre prochain défi en Alsace du Nord

Le PETR de l'Alsace du Nord a accueilli sa 13^e édition des Rencontres annuelles de l'Alsace du Nord au Séminaire de Jeunes de Walbourg, le samedi 14 octobre 2023 sur le thème de l'eau : « L'eau, notre prochain défi en Alsace du Nord ! ».

Les enjeux de l'eau interpellent profondément nos territoires et leurs usagers face à la pénurie d'eau, aux inondations et autres aléas climatiques.

Du constat de vulnérabilité à l'impératif de résilience, plus d'une centaine de participants dont experts, institutions et collectivités en compétence sont venus débattre et témoigner de la nécessaire bonne gestion et de la préservation de ce bien commun précieux et fragile, face au défi climatique.

Retrouvez le bilan en images sur :

www.rencontres-annuelles-an.fr





Deux tables rondes ont été organisées pour évoquer la problématique de l'eau

- > **Une première table ronde consacrée aux états de la ressource en eau :**
Quelle évolution de la ressource en eau en Alsace du Nord ?
- > **Une deuxième table ronde avec les partenaires en compétence sur la ressource :**
Quelles politiques publiques mises en place dans le domaine de l'eau ? Exemple d'acteurs économiques qui ont su s'adapter.

Actualité

des instances du PETR



Les commissions

Elles ont vocation à suivre les travaux du PETR, en particulier la mise en œuvre du PCAET, la mise en place de solutions de mobilité en Alsace du Nord et la procédure de révision du SCoT.

En 2023, la commission « PCAET » s'est réunie 2 fois sur la rénovation énergétique des bâtiments ou encore pour tirer un premier bilan de la mise en œuvre des actions prévues au PCAET. La commission « mobilités » s'est réunie 5 fois en 2023. Elle a notamment œuvré à la mise en place de la plateforme de covoiturage et échangé sur le rabattement et la qualification des gares en Alsace du Nord. La commission « SCoT » s'est réunie 4 fois (voir article p. 8).

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord est un établissement public local constitué par accord entre ses 6 intercommunalités membres :

la **communauté d'agglomération de Haguenau** (36 communes), ainsi que les **5 communautés de communes** du Pays de Niederbronn-les-Bains (13 communes), du Pays de Wissembourg (12 communes), de Sauer-Pechelbronn (24 communes), de la Basse-Zorn (7 communes) et de l'Outre-Forêt (13 communes).

Le PETR est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes (eux-mêmes soumis aux règles des syndicats intercommunaux et des communautés).

Deux instances assurent la gouvernance du PETR :

Les comités syndicaux

Le comité syndical est l'instance délibérante du PETR. Il compte 58 délégués syndicaux désignés par les 6 intercommunalités membres.

Il se réunit en tant que de besoin, au minimum 2 fois par an.

En 2023, le comité syndical s'est réuni 3 fois :

> 1^{er} février 2023

Soultz-sous-Forêts

- Adoption du compte administratif 2022 et du budget primitif 2023

> 3 juin 2023

Wissembourg

- Mise en place, gestion et animation d'une plateforme de covoiturage à l'échelle de l'Alsace du Nord
- Décision modificative n°1 du budget primitif 2023

> 6 décembre 2023

Soultz-sous-Forêts

- Décision modificative n°2 du budget primitif 2023

- Programme des travaux 2024
- Orientations budgétaires 2024, débat
- Prolongation du programme SARE en 2024 - Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique
- Compte-rendu des décisions prises par le Bureau syndical en 2023



Les bureaux syndicaux

Le bureau syndical est l'organe exécutif et opérationnel du PETR.

Il compte 17 membres dont le Président, 3 Vice-Présidents et 13 autres élus. Il se réunit en moyenne tous les mois.

> 12 janvier 2023

Haguenau

- Avis sur le projet de schéma de cohérence territoriale de la Région de Saverne
- Participation de l'Alsace du Nord au défi « J'y vais ! », édition 2023

> 9 février 2023

Haguenau

- Avis sur le permis d'aménager Les Roseaux à Woerth

> 9 mars 2023

Haguenau

- Espace France Renov Alsace du Nord, prestation flash par Alter Alsace Energie
- Mission économe de flux mutualisé, refonte du dispositif d'attribution des aides

> 6 avril 2023

Haguenau

- Soutien à l'ingénierie territoriale de la Région Grand Es, exercice 2023
- Adoption de l'accord collectif sur le télétravail

> 11 mai 2023

Haguenau

- Mandat d'étude au Centre de Gestion pour le marché sur l'assurance statutaire

> 8 juin 2023

Haguenau

- Attribution d'une subvention forfaitaire à l'accompagnement des rénovations énergétiques Oktave
- Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus

> 6 juillet 2023

Haguenau

- Avis sur le permis d'aménager du lotissement « Friche Cérabati » à Betschdorf
- Attribution de subventions forfaitaires à l'accompagnement des rénovations énergétiques Oktave

> 7 septembre 2023

Haguenau

- Instauration du télétravail
- Mission mutualisée économe de flux en Alsace du Nord : attribution de subventions forfaitaires à 11 communes bénéficiaires
- Prolongation du programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique)

> 19 octobre 2023

Haguenau

- Avis relatif au projet de plan local d'urbanisme de Geudertheim
- Ouverture à l'urbanisation de zones naturelles à Geudertheim : accord du PETR
- Avis relatif au projet de schéma régional des carrières

> 30 novembre 2023

Haguenau

- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Mission mutualisée économe de flux en Alsace du Nord : attribution d'une subvention forfaitaire à la commune de Schleithal
- Attribution de subventions forfaitaires à l'accompagnement des rénovations énergétiques Oktave
- Défi mobilité « J'y vais ! », édition 2024

Au 31 décembre 2023,
l'équipe du PETR
comptait
8 collaborateurs



Le SCoT de l'Alsace du Nord

La révision du SCoT et les actualités 2023

L'année 2023 a été riche en rebondissements sur la thématique de la sobriété foncière, avec une nouvelle loi en juillet et des décrets d'application de la loi Climat & Résilience en novembre.

Évolution de la gouvernance, délais supplémentaires, enveloppe pour prendre en compte les grands projets nationaux, garantie communale de développement : la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux a introduit des nouveautés importantes pour la mise en œuvre de la trajectoire « zéro artificialisation nette » ZAN 2050.

Trois décrets, publiés le 27 novembre 2023, sont également venus compléter le cadre réglementaire

des lois Climat et Résilience d'août 2021 et de juillet 2023. Ils précisent la nomenclature de l'artificialisation, le contenu du rapport local de suivi de l'artificialisation, la création d'une commission de conciliation, les critères de territorialisation et de mutualisation des projets dans les documents régionaux ainsi que le nouveau cadre de la conférence de gouvernance de l'artificialisation des sols.

En 2023, la procédure de révision du SCoT s'est poursuivie pour tenir compte de ces nombreuses évolutions législatives et réglementaires, en étroite collaboration avec les partenaires locaux et régionaux. L'arrêt du SCoT interviendra au premier semestre 2024.

Les travaux de la commission SCoT

Au cours de l'année 2023, la commission « SCoT », sous la présidence de Denis RIEDINGER, s'est réunie le 11 janvier, le 9 février, le 13 mars et le 9 mai pour travailler sur la révision du SCoT, avec notamment l'élaboration du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL), pièce du SCoT qui encadre les implantations commerciales, artisanales et logistiques sur le territoire. L'objectif était de définir les conditions qualitatives d'implantation et d'accessibilité des équipements commerciaux et des entrepôts logistiques. La commission a également analysé un dossier déposé devant la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), une modification de PLU, ainsi qu'un permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement.

RENCONTRES NATIONALES DES SCOT 2023 « Comment planifier dans l'incertitude ? »

Les Rencontres Nationales des SCoT 2023 à Nîmes ont permis de réfléchir aux multiples sujets d'incertitudes que nous avons à intégrer dans les stratégies territoriales des SCoT et des PLU. Incertitude de ce que sera demain, dans un contexte de dérèglement climatique dont les conséquences ne sont pas encore toutes évaluées, et donc de raréfaction des ressources et de renforcement des vulnérabilités.



Modification du SRADDET de la Région Grand Est



Rencontre territoriale à Haguenau le 22 septembre 2023

Le 22 septembre 2023, le Président du Conseil Régional de la Région Grand Est, Franck Leroy, est venu clore à Haguenau une série de réunions destinée à échanger avec les élus du Nord Alsace et de la proche Moselle sur la modification du schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires -SRADDET-.

En présence de Bettina Laville, fondatrice du Comité 21 et conseillère d'Etat honoraire, adaptation aux changements climatiques et trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN) 2050 ont été au cœur des débats entre les élus.

Calendrier prévisionnel de la modification du SRADDET

La présentation du SRADDET modifié est prévue lors de l'assemblée régionale du mois d'octobre 2024. S'en suivront les consultations des personnes publiques associées et du public jusqu'en février 2025. L'adoption du SRADDET sera définitive en juin 2025.



Le conseil de développement de l'Alsace du Nord

Créé en 2020, le conseil de développement de l'Alsace du Nord est une instance territoriale de démocratie participative, mutualisée à l'échelle de l'Alsace du Nord. Lieu de dialogue, il réunit 58 membres, représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire.

Partager les regards et les questionnements sur l'enjeu de l'eau

L'eau est une ressource essentielle et la gestion de l'eau est un enjeu crucial qui concerne tout un chacun. Dans ce cadre, les visites apprenantes organisées en 2023 ont eu pour objectif d'améliorer les connaissances sur les ressources en eau en Alsace du Nord, les usages -tant domestiques qu'économiques-, les gestions et les projets par les collectivités. Le conseil de développement a ainsi été moteur dans l'organisation de la rencontre annuelle sur l'eau (voir p. 4 et 5).



Désimperméabilisation des sols en milieu scolaire

Visite du réaménagement durable de la cour d'école de Marienthal / Mercredi 5 mai 2023

Avec le dérèglement climatique, les collectivités sont de plus en plus sensibles aux « îlots de chaleurs » que peuvent devenir les espaces extérieurs des écoles. Désimperméabilisation des sols, végétalisation, déraccordement et captage de l'eau de pluie des toitures, la cour d'école de Marienthal s'adapte au changement climatique. Le projet a été conçu en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves pour bien identifier les attentes des futurs utilisateurs.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les travaux du conseil de développement s'organisent autour de 3 commissions thématiques :

L'écologie au quotidien

La mobilité écoresponsable

La valorisation du territoire autour de ses richesses

Aménagement urbain

Visite de l'écoquartier Adelshoffen à Schiltigheim / Mardi 27 juin 2023

Acquis par la Ville de Schiltigheim en 2001 suite à l'arrêt de la production, l'ancien site brassicole situé au centre de la commune a été reconverti en écoquartier pour accueillir, autour d'un parc, du logement privé et social, un supermarché et des bureaux.



Le déploiement d'une plateforme de **covoiturage** en Alsace du Nord



Dans le Nord Alsace, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier complémentaire efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental.

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont lancé un programme de développement du covoiturage avec l'application **Klaxit**, fusionnée depuis avec **BlaBlaCar Daily**, plus grand réseau en France.

Au programme de ce déploiement : de la communication, un incitatif financier pour les passagers et un travail partenarial avec les employeurs d'Alsace du Nord.

André ERBS,
vice-président de la CAH,
en charge de la mobilité
au PETR de l'Alsace du Nord

« Avoir une plateforme de mise en relation des covoitureurs commune à tous les habitants et salariés de l'Alsace du Nord permettra d'avoir suffisamment de propositions de trajets pour que chacun trouve une solution à son besoin. »



Delphine,
covoitureuse du quotidien
(2 fois par semaine
d'Oberhoffen-sur-Moder
à Molsheim)

« J'utilise la plateforme de covoiturage pour plusieurs raisons : sa facilité d'utilisation, pour faire un geste pour l'environnement et faire des économies substantielles. »

Conférence des maires de l'Alsace du Nord

La conférence des maires de l'Alsace du Nord s'est réunie, **samedi 3 juin 2023**, au gymnase municipal de Wissembourg, sur l'enjeu de l'habitat en cœur de ville et de village à l'heure de la sobriété foncière.

Deux temps forts ont rythmé la conférence des maires :

- > Comment élaborer une stratégie foncière au service de projets d'habitat intra-muros ?
- > Comment construire un habitat qualitatif et résilient au cœur des communes, condition d'attractivité et du mieux vivre ensemble ?

Plusieurs partenaires-experts ont accompagné le PETR dans l'organisation de cette conférence : l'Établissement Public Foncier d'Alsace, le CAUE Alsace, le Parc naturel régional des Vosges du Nord, ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France.



La conférence des maires de l'Alsace du Nord réunit les **121** maires et maires-délégués des communes situées dans le périmètre du PETR. Elle se réunit une fois par an.

Le service public de conseil pour la performance énergétique de l'habitat en Alsace du Nord

L'ingénierie territoriale au service de la rénovation énergétique

« Je rénove Alsace du Nord » est un service public mutualisé à l'échelle du PETR de l'Alsace du Nord dont l'objectif est de développer et d'accompagner les rénovations énergétiques des logements et du petit tertiaire privé en Alsace du Nord. Il s'inscrit dans le réseau national France Rénov' soutenu par l'État et la Région Grand Est.



Campagne de thermographie en Alsace du Nord

Depuis plusieurs années, des « Thermo de Quartier » sont réalisées dans les communes d'Alsace du Nord. Fort de leur succès, l'Espace « Je rénove Alsace du Nord » a renouvelé l'opération et réalisé une campagne XXL cet hiver sur 22 communes.

Les conseillers ont pris à l'aide d'une caméra thermique depuis la voie publique, les façades des maisons ciblées afin d'y repérer les déperditions de chaleur. Ces clichés permettront d'appuyer un conseil personnalisé des propriétaires sur le potentiel d'amélioration énergétique de leur logement.



À noter que 95% des personnes conseillées sont satisfaites du service en Alsace du Nord (enquête ADEME, 153 répondants).



Salons

L'existence et surtout l'étendue des conseils apportés sont encore trop peu connus. 7 événements en 2023 ont permis de mieux faire connaître le service (salon des artisans à Eschbach, Made in Alsace à Haguenau, la Basse-Zorn à l'An Vert, Rencontres de l'écologie optimiste, Les rendez-vous du logement, réunion publique à Niederbronn-les-Bains et rencontre des salariés de Sew Usocome).



Programme « COPRO »

Le programme de sensibilisation et d'accompagnement des copropriétés vers des rénovations énergétiques performantes remporte un franc succès sur notre territoire. Réalisé par la SEM régionale Oktave, en partenariat avec le PETR, ce ne sont pas moins de 45 projets, soit 590 logements, en cours d'accompagnement. La rénovation d'une copropriété de 32 logements, achevée, a fait l'objet d'une visite en 2023.



Plus de 1 300 actes de conseils ont été prodigués par nos conseillers Alsace du Nord en 2023 pour accompagner 1 000 projets de rénovation différents.

La transition écologique en Alsace du Nord

Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) ont été engagés en 2021 pour organiser la déclinaison du Plan de relance France Nation Verte du Gouvernement

Le PTRTE favorise le travail collectif entre l'État et les collectivités territoriales (Région Grand Est, CeA, EPCI et communes...).

Il permet de recenser au sein d'un même document toutes les initiatives du territoire et toutes les contractualisations, et ce, afin de simplifier l'accès aux ressources financières et en ingénierie susceptibles de contribuer de façon coordonnée aux actions conduites.

Le PTRTE de l'Alsace du Nord a été adopté en début d'année 2022, à l'échelle des 6 EPCI et coordonné par le PETR. Il bénéficie d'un suivi mutualisé avec les actions du Plan climat de l'Alsace du Nord adopté également en 2022. Il est mis à jour au fur et à mesure des informations communiquées et une fois par an, par enquête auprès des communes et des intercommunalités.

Fin 2023 (avant mise à jour annuelle), le PTRTE de l'Alsace du Nord identifiait 920 projets des collectivités pour environ 284 M€ d'investissement (chiffage partiel), témoignant de la dynamique du territoire autour des enjeux de la transition écologique. Parmi eux, 134 projets sont d'ores et déjà achevés.

L'animation du PTRTE : les ateliers pratiques en 2023

Ces ateliers pratiques sont à destination des élus et agents des collectivités pour faciliter le développement de leurs projets. Il s'agit de partager informations et retours d'expériences sur différents thèmes de la transition écologique.

- > **21 mars** / Modalités de demande d'aide du Fonds vert 2023 - **40 participants**
- > **23 mai** / Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics - **43 participants**
- > **6 juin** / Désimperméabiliser les sols et végétaliser les espaces publics : des solutions concrètes pour améliorer notre résilience aux aléas climatiques - **32 participants**
- > **27 juin** / Aménager des pistes cyclables, des solutions innovantes pour améliorer le service - **25 participants**
- > **19 septembre** / Éclairage public et sobriété énergétique - **35 participants**
- > **10 octobre** / Pistes cyclables connexions territoriales - **27 participants**



Partage d'expérience lors de l'atelier pratique du 6 juin : désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école de Marienthal.



Fonds vert 2023 Bilan des aides accordées en Alsace du Nord

- > **153** actions inscrites au PTRTE dans des thématiques éligibles au Fonds vert
- > **103** dossiers déposés par 49 communes et EPCI d'Alsace du Nord.
- > **56** dossiers validés de 35 communes et EPCI, pour un montant total de subventions de 4 M€ (taux moyen de subvention Fonds vert 33%)

Dispositif	2023
Fonds vert	3 953 606 €
DETR	3 165 702 €
DSIL	740 000 €
Total	7 859 308 €

Hervé Tritschberger,
maire d'Eschbach



Les + des ateliers

« Pertinence des sujets, partages concrets d'expériences, donne des idées, facilite les échanges avec les instructeurs des dossiers. »

Les points d'amélioration

« Détailler les étapes des projets et les dossiers de demande d'aide »

Défi multimodal « Au boulot et à l'école, j'y vais autrement ! »



L'édition 2023 du défi, qui consiste à se rendre au travail ou à l'école autrement que seul en voiture, s'est déroulée du 2 au 26 mai

2023 a vu un record de participation avec 42 employeurs (17 500 salariés dont 1 000 participants au défi) et 22 établissements scolaires. Les lauréats se sont vu remettre leur prix dans les locaux de l'entreprise Gunther Tools à Soultz-sous-Forêts. Dans leur catégorie respective (selon le nombre de salariés), ce sont la mairie de Wingen, la régie d'électricité et de télésecrets de Niederbronn-Reichshoffen, les entreprises Gunther Tools et Sew Usocom, la communauté d'agglomération de Haguenau et Sew Usocom qui ont remporté les premières places Alsace du Nord. Côté écoles, celle de Preusdorf et le CP, CE1 et CE2 de l'école de Batzendorf se sont distinguées, tout comme le collège du Val-de-Moder.

Le cadre réglementaire

Le rapport d'activité des EPCI
(Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.



Maison du Territoire
84 route de Strasbourg
67500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40

Avec le soutien financier



Retrouvez-nous sur le web

www.alsacedunord.fr

